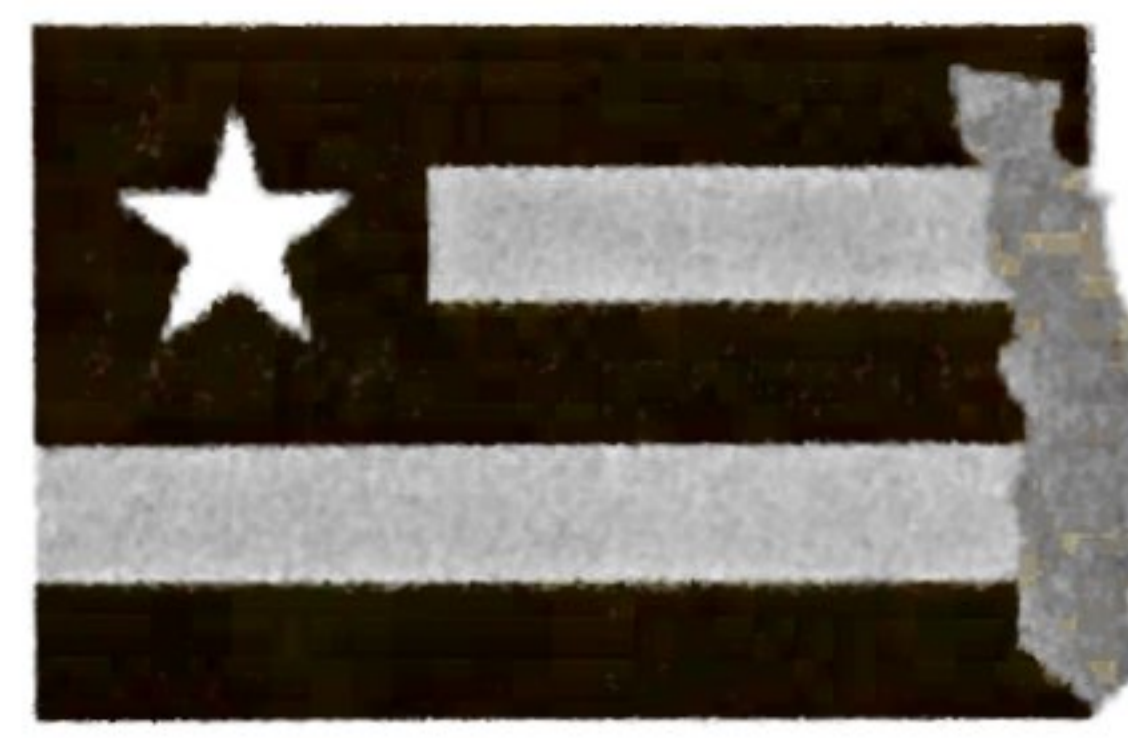




MERF



GLÜCK FÜR TOGO
HAPPYTOGO.CH

Accord de Partenariat

Entre Le Ministère de l'environnement et des ressources forestières du Togo, représenté par **Monsieur André Kouassi Ablom JOHNSON**, Ministre de l'environnement et des ressources forestières,

et L'Association «Glück für Togo» représenté par **Thomas Cavelti**, Président.

Activités du ministère

Le ministère de l'environnement et des ressources forestières du Togo est engagé au village de Donomadé dans un projet « éco-village » avec des objectifs pertinents qui visent à lier la protection de l'environnement et l'amélioration des conditions de vie des communautés.

Activités de Glück für Togo

L'Association déclarée «Glück für Togo» (happytogo.ch) est créée en 2015 à Zurich en Suisse et a pour objectif principal le soutien financier et logistique de projets de développement communautaire au Togo en priorité dans le canton de Tométi-Kondji.

Actuellement, «Glück für Togo» intervient au Togo plus précisément dans le village de Donomadé, localité située dans le canton de Tométi-Kondji, préfecture de Yoto et qui bénéficie également du projet « éco-village » initié par le ministère de l'environnement et des ressources forestières avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Les activités menées par «Glück für Togo» auprès de la communauté de Donomadé sont essentiellement :

1. Constitution et développement d'un centre agricole modèle de permaculture. La permaculture est une science de conception de cultures, de lieux de vie, et de systèmes agricoles humains utilisant des principes d'écologie et le savoir des sociétés traditionnelles pour reproduire la diversité, la stabilité et la résilience des écosystèmes naturels. Le centre agricole produira des fruits, des légumes et comprend aussi une pisciculture avec possibilité d'élevage de canards ;
2. Soutiens dans le développement de possibilités d'entrée sur les marchés internationaux avec des produits de haute qualité et de réaliser ainsi une haute valeur ajoutée ;

3. Soutien technologique, en éducation et en recherche pour le développement de l'agriculture.

Partenariat

Le Ministère de l'environnement et des ressources forestières et Glück für Togo conviennent d'un accord de coopération dans les deux projets et s'engagent à travailler en synergie pour obtenir le meilleur succès de l'ensemble des projets mentionnés.

Pour le Ministère de l'environnement et des ressources du Togo



17 FEV 2017

Andre Kouassi Ablom JOHNSON

(Ministre de l'environnement et des ressources forestières)

Pour l'Association «Glück für Togo»



17 FEV 2017

Thomas Cavelti

(Président)